

## La CGT doit s'opposer à la normalisation du RN

Les élections législatives ont permis à 89 députés du Rassemblement National d'entrer à l'Assemblée Nationale.

Ce résultat, ainsi que la forte abstention, montre à quel point les français sont excédés par les politiques menées de longue date et les idées d'extrême droite progressent dans notre pays.

Pire encore, lors du discours d'ouverture du doyen au moment de l'élection à la présidence de l'Assemblée Nationale, ce dernier a fait planer un sentiment de nostalgie des périodes sombres de notre histoire.

Enfin, pour couronner le tout, ce sont deux vice-présidences qui ont été raflées par le RN à l'Assemblée avec le soutien à peine voilé de la droite et l'abstention de la majorité présidentielle.

Cela pose une fois de plus la question des idées d'extrême droite et le fait qu'elles dépassent l'audience de ce parti.

Le gouvernement sortant a échoué dans la mission qu'il s'était donné de faire barrage et d'être le seul rempart à l'extrême droite. Voire il a banalisé le vote pour le RN.

Jamais la CGT ne tergiversera sur le sujet. Le résultat des élections étant ce qu'il est, La CGT réaffirme son opposition au RN, ainsi qu'à toute forme de connivence avec ses idées et avec ses représentants.

**La CGT est régulièrement auditionnée par des commissions de l'Assemblée Nationale à l'occasion de la rédaction de projets de loi notamment. Cette consultation permet de faire connaître nos propositions revendicatives. Si nous ne pouvons pas banaliser la présence de députés RN dans les commissions, nous ne pouvons pas nous priver de ce moyen de porter la voix du progrès social. Nous réaffirmons que nous n'accepterons jamais la « normalisation » des échanges avec les députés RN qui n'est pas un parti « comme les autres ».**

**Aussi la Confédération, quand elle sera auditionnée, refusera de répondre à toute question qui serait formulée par un ou une députée RN. Pour cela une déclaration liminaire argumentée sera faite à chacune de nos interventions.**

L'extrême droite n'a jamais été du côté des travailleurs et des travailleuses et l'histoire est là pour le rappeler même si certains voudraient la réécrire.

Concernant leur prétendue lutte auprès des travailleurs, leurs votes sont aussi là pour rappeler que ce n'est qu'un nuage de fumée :

- Sur la directive anti-blanchiment, les députés du RN se sont abstenus à 67 %
- Sur les sanctions pénales contre le blanchiment, ces mêmes députés ont voté contre à 71 %.
- Sur la convergence européenne et les coopérations fiscales, 75% de ces députés se sont abstenus.

Leurs récentes positions sont là pour le rappeler :

- 30 janvier 2020 : le RN vote contre la résolution visant à accélérer la réduction des écarts salariaux entre les femmes et les hommes.
- 24 juin 2021 : le RN vote contre l'accès à l'avortement gratuit et légal dans l'Union Européenne.
- 16 septembre 2021 : le RN vote contre le rapport qui condamne toutes formes de violences faites aux femmes.

Rappelons ici qu'à l'origine des discriminations, il y a une idée commune : la domination.

Des systèmes de domination, dont les sociétés capitalistes, les idéologies d'extrême droite, usent d'outils politiques, sociaux et idéologiques variés pour justifier l'inégalité tout en divisant la majorité (qui pourtant a tout intérêt à s'unir pour y résister).

Ainsi, les travailleurs sont placés dans une situation d'opposition, de division et de compétition malsaine sur la base de motifs discriminants propres à leur personne, leur identité : origine, identité de genre ou orientation sexuelle réelle ou supposée, activité syndicale...

La division qu'engendrent les discriminations détruit les liens de solidarité nécessaires pour obtenir l'égalité des droits et s'émanciper du système de domination par la minorité la plus riche.

Par exemple, des travailleurs qui auraient des intérêts communs pourraient devenir « ennemis » en raison de préjugés, idéologie raciste, nationaliste ou LGBTphobe subjectives.

Les partis d'extrême droite empruntent ces logiques de domination et exacerbent le sentiment d'appartenance et les divisions, notamment les divisions fondées sur le genre, les stéréotypes de genre, l'attribution aux individus de rôles hiérarchisés prétendument « naturels ». Les différents motifs de discrimination sont donc utilisés par la minorité pour diviser la masse. Ainsi, on comprend que le patronat et les « extrêmes droites » peuvent tirer profit de ces divisions.

Il est donc impératif de réaffirmer nos valeurs et de débattre avec les salariés et les syndiqués pour combattre les idées nauséabondes de l'extrême-droite.